

LE CENTRE HUBERTINE AUCLERT REJOINT LA COALITION INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES LOGICIELS ESPIONS, UTILISÉS DANS LES VIOLENCES CONJUGALES

Tandis que les cyberviolences sexistes et sexuelles ont explosé notamment à travers les comptes *fisha* et que la dénonciation des violences conjugales s'est intensifiée pendant le confinement, le Centre Hubertine Auclert rejoint la coalition internationale de lutte contre les logiciels espions (stalkerwares), utilisés par des partenaires violents pour contrôler, traquer et harceler leurs conjoints.

Une coalition internationale réunissant ONG et entreprises spécialisées dans la protection informatique

Lancée en novembre 2019 avec une dizaine de membres, cette coalition a pour but de **lutter mondialement contre l'utilisation criminelle de logiciels espions ainsi que de sensibiliser aux cyberviolences conjugales** liées à ces programmes. La coalition rassemble notamment Kaspersky, Norton et Avira côté protection informatique, NNEDV (Etats-Unis) et Weisser Ring (Allemagne) côté associations d'aide aux victimes. Le Centre Hubertine Auclert et dix autres organisations internationales rejoignent ainsi les rangs de la coalition.

Pour Marie-Pierre Badré, présidente du Centre Hubertine Auclert, "*Les logiciels espions sont une source supplémentaire de danger et de détresse pour les victimes de violences conjugales. Cette coalition est une grande opportunité de rassembler l'expertise du secteur de la sécurité informatique et des ONGs spécialistes des violences de genre. Notre synergie internationale permettra de créer les meilleurs solutions de protection pour les victimes.*"

Les logiciels espions et les ressources pour lutter contre leur utilisation

Un logiciel espion est un programme disponible sur le marché qui permet de surveiller les activités d'un autre appareil sans le consentement de l'utilisateur·ice de cet appareil. Ces activités de surveillance peuvent inclure la lecture à distance des messages (sms, mails), l'accès aux informations d'appel et les données de localisation. **L'utilisation de logiciel espion est fréquente chez les partenaires violents afin de surveiller, harceler, traquer** et commettre ainsi des violences dans le cadre du couple. Une vidéo détaillée du fonctionnement de ces logiciels et de conseils pratiques pour y faire face est disponible [sur le site de la coalition](#).

Selon l'étude sur les cyberviolences conjugales menée par le Centre Hubertine Auclert en 2018, **90% des femmes interrogées, victimes de violence conjugale, avaient également été l'objet de cyberviolences**. Parmi ces femmes victimes de violence, 21% ont été surveillées par des logiciels espions utilisés par leur partenaire agresseur, et 69% estiment que ceux-ci ont accédé à leurs informations personnelles sans leur consentement. [Le rapport complet de cette étude](#) sur les cyberviolences conjugales est à retrouver sur le site du Centre.

Pour informer et sensibiliser sur les cyberviolences sexistes et sexuelles, le Centre Hubertine Auclert a créé la plateforme [Stop-cybersexisme](#). Afin d'aider à la protection de ses outils numériques, le Centre a également développé le site [Je protège ma vie privée en ligne](#).



Les violences et cyberviolences conjugales intensifiées pendant le confinement

Le numérique offre aux auteurs de violences conjugales des moyens faciles, accessibles et instantanés pour davantage surveiller, contrôler et humilier les femmes. **Cela peut entraîner de nouvelles formes de violences ou renforcer des violences physiques, sexuelles ou psychologiques au sein du couple.** Les cyberviolences conjugales prennent la forme de contrôle, de surveillance, de harcèlement, de chantage, ou encore de pression économique ou administrative.

Pendant la période de confinement qui a eu lieu en France de mars à mai suite à la pandémie mondiale de coronavirus, les appels à la ligne d'aide aux femmes victimes de violence (le 3919) ont augmenté de 50% (chiffre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes), et les signalements aux forces de sécurité ont été en hausse de 36% (chiffre du gouvernement). Concernant les cyberviolences, des mouvements massifs de harcèlement sexiste et sexuel de jeunes filles par des comptes fisha ont notamment eu lieu, généralement dans le cadre de violences conjugales (revenge porn). **Parmi les formes de cyberviolences conjugales encore méconnues, les logiciels espions se sont considérablement développés ces dernières années et représentent un danger majeur pour la sécurité des femmes en ligne.**

CONTACT PRESSE : Lillian Legendre – lillian.legendre@hubertine.fr – 01 84 74 13 80 / 06 61 82 75 39

Le [Centre Hubertine Auclert](#), organisme associé de la Région Île-de-France, est le Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes. Il regroupe à ce jour 207 membres : 133 associations, 16 syndicats et 58 Collectivités locales. Le Centre Hubertine Auclert contribue, avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre, promeut l'égalité femmes-hommes et lutte contre les violences faites aux femmes, à travers l'Observatoire régional des violences faites aux femmes. Il apporte de l'expertise et des ressources sur ces thèmes aux actrices et acteurs qui œuvrent sur le territoire francilien.

La coalition internationale de lutte contre les logiciels espions (en anglais Coalition Against Stalkerware, "CAS") est un groupe agissant contre l'abus, la traque et le harcèlement via la création et l'utilisation de logiciels espions. La coalition rassemble actuellement des organisations d'aide aux victimes et des entreprises de sécurité digitale au niveau international. Etant donnés les enjeux sociaux et les changements réguliers de ces logiciels conduisant à des comportements criminels, la coalition recherche activement des nouveaux partenaires et modes de coopération. Pour en savoir plus : www.stopstalkerware.org